

Offre un espace vous permettant de taper le mot de passe d'un superviseur. Par mesure de sécurité, les caractères que vous tapez sont remplacés par des astérisques (*).

Notez ce mot de passe, car vous aurez à le taper chaque fois que vous modifiez les paramètres du Gestionnaire d'accès.

Active ou désactive le système de contrôle d'accès en cours. Vous ne pouvez le faire que si vous possédez les droits de superviseur de l'ordinateur appropriés.

Répertorie les catégories des sujets choquants dans le système de contrôle d'accès actuellement configuré sur cet ordinateur. Si vous souhaitez configurer un système de contrôle d'accès pour un utilisateur, cliquez sur une catégorie de la liste. Le niveau de restriction actuel pour cette catégorie s'affiche en dessous. Vous pouvez modifier le niveau en déplaçant le curseur.

Répertorie les catégories des sujets choquants dans le système de contrôle d'accès actuellement configuré sur cet ordinateur. Si vous souhaitez configurer un système de contrôle d'accès pour un utilisateur, cliquez sur une catégorie de la liste. Le niveau de restriction actuel pour cette catégorie s'affiche en dessous. Vous pouvez modifier le niveau en déplaçant le curseur.

Détermine le niveau des sujets potentiellement choquants (par exemple, la nudité, la violence ou un langage injurieux) pour les utilisateurs de cet ordinateur. Ceux-ci ne pourront pas afficher des sujets dont le niveau du contrôle d'accès est supérieur à celui indiqué.

Si le curseur du contrôle d'accès ne s'affiche pas, vérifiez que vous avez sélectionné une catégorie dans la liste.

Détermine le niveau des sujets potentiellement choquants (par exemple, la nudité, la violence ou un langage injurieux) pour les utilisateurs de cet ordinateur. Ceux-ci ne pourront pas afficher des sujets dont le niveau du contrôle d'accès est supérieur à celui indiqué.

Si le curseur du contrôle d'accès ne s'affiche pas, vérifiez que vous avez sélectionné une catégorie dans la liste.

Décrit le niveau des sujets potentiellement choquants (par exemple, la nudité, la violence ou un langage injurieux) qu'un utilisateur peut visualiser selon le contrôle d'accès indiqué.

Décrit le système de contrôle d'accès utilisé, si aucune catégorie n'est sélectionnée.

Décrit le niveau des sujets potentiellement choquants (par exemple, la nudité, la violence ou un langage injurieux) qu'un utilisateur peut visualiser selon le contrôle d'accès indiqué.

Décrit le système de contrôle d'accès utilisé, si aucune catégorie n'est sélectionnée.

Spécifie si les utilisateurs de cet ordinateur sont autorisés à consulter un contenu non soumis à un contrôle d'accès.

Si cette case est cochée, les utilisateurs pourront afficher certains sujets choquants, si l'auteur de la page Web n'a pas évalué la page à l'aide du système de contrôle d'accès que vous utilisez. Si cette case à cocher est désactivée, les utilisateurs ne pourront pas afficher les pages Web non soumises à un contrôle d'accès, quel que soit le contenu de la page.

Cliquez sur ce bouton pour visualiser, modifier la liste des systèmes de contrôle d'accès installés sur cet ordinateur ou pour ajouter des éléments à cette liste.

Cliquez ici pour déplacer le système de contrôle d'accès d'une ligne vers le bas. Le positionnement d'un système de contrôle d'accès plus bas dans la liste permet de mettre ses restrictions en vigueur, après celles des systèmes de contrôle précédemment listés.

Cliquez ici pour déplacer le système de contrôle d'accès d'une ligne vers le haut. Le positionnement d'un système de contrôle plus haut dans la liste permet de mettre ses restrictions en vigueur, avant celles des systèmes de contrôle précédemment listés.

Cliquez [ici](#) pour consulter un site Web vous donnant des informations sur les systèmes de contrôle d'accès et sur la façon de configurer Internet Explorer pour limiter le type de contenu accessible par des tiers.

Cliquez sur ce bouton pour visualiser, modifier la liste des systèmes de contrôle d'accès installés sur cet ordinateur ou pour ajouter des éléments à cette liste.

Cliquez sur ce bouton pour modifier le mot de passe du superviseur.

Offre un espace vous permettant de taper le nouveau mot de passe du superviseur.

Remarque : Le mot de passe du superviseur respecte la casse. Avant de le taper, vérifiez que la touche VERR. MAJ est désactivée.

Détermine si les utilisateurs qui connaissent le mot de passe du superviseur peuvent le taper pour visualiser des pages Web qui contiennent des sujets potentiellement choquants.

Si cette case à cocher est désactivée, un message s'affiche et vous informe que vous n'êtes pas autorisé à afficher la page Web et que vous ne pourrez pas taper le mot de passe du superviseur pour consulter la page Web.

Offre un espace vous permettant de taper votre ancien mot de passe. Par mesure de sécurité, les caractères que vous tapez sont remplacés par des astérisques (*).

Offre un espace vous permettant de taper votre nouveau mot de passe. Par mesure de sécurité, les caractères que vous tapez sont remplacés par des astérisques (*).

Offre un espace vous permettant de taper de nouveau le mot de passe. S'il correspond à celui tapé dans la zone **Nouveau mot de passe**, Windows change le mot de passe. Par mesure de sécurité, les caractères que vous tapez sont remplacés par des astérisques (*).

Répertorie les systèmes de contrôle d'accès installés sur cet ordinateur.

Cliquez sur ce bouton pour ajouter un système de contrôle d'accès à la liste.

Supprime de la liste le système de contrôle d'accès sélectionné.

Offre un espace vous permettant de taper le mot de passe du superviseur. Par mesure de sécurité, les caractères que vous tapez sont remplacés par des astérisques (*).

Offre un espace vous permettant de taper le nom du bureau de contrôle d'accès.

Cliquez sur ce bouton pour afficher la page Web de votre fournisseur de contrôle d'accès actuel.

Ajoute l'adresse Internet (URL) à la liste des sites toujours disponibles, quel que soit le contrôle d'accès en vigueur sur le site.

Ajoute l'adresse Internet (URL) à la liste des sites jamais disponibles, quel que soit le contrôle d'accès en vigueur sur le site. Cette fonctionnalité s'avère très utile pour empêcher l'accès à un site Web n'utilisant pas de labels de contrôle d'accès et, en conséquence, non affecté par les paramètres définis sous l'onglet **Avancés**.

Supprime l'adresse Internet (URL) de la liste des sites Web autorisés et non autorisés.

Tapez l'adresse Internet (URL) du site dont l'accès doit toujours ou jamais être autorisé, quel que soit le contrôle d'accès applicable au site. Cette fonctionnalité s'avère très utile pour empêcher ou autoriser l'accès à un site Web n'utilisant pas de labels de contrôle d'accès et, en conséquence, non affecté par les paramètres définis sous l'onglet **Avancés**.

Affiche la liste des sites Web dont l'accès est toujours ou jamais autorisé, quels que soient les paramètres définis sous l'onglet **Avancés**.

Vous permet de sélectionner un fichier PICSRules contrôlant l'accès aux sites Web. Ces fichiers utilisent un système de contrôle d'accès défini par l'organisme PICS (Platform for Internet Content Selection) pour filtrer le contenu des pages. Seuls les sites Web dotés de labels PICS sont affectés par ce filtre. Cette fonctionnalité s'avère très utile pour les parents désireux de limiter le contenu Internet auquel leurs enfants ont accès. Si vous souhaitez empêcher l'accès à des sites Web spécifiques n'utilisant pas de labels, activez l'onglet **Sites autorisés** et ajoutez la liste des sites Web non autorisés.

Affiche la liste des fichiers PICSRules installés. Si le Gestionnaire d'accès est activé, Internet Explorer bloque l'accès à tout site Web dont le contenu ne correspond pas aux limites définies dans ces fichiers PICSRules. Internet Explorer parcourt la liste des règles du début à la fin. C'est pourquoi il est préférable de placer en tête de liste les règles les plus restrictives, car elles permettront de filtrer le plus grand nombre de sites. Internet Explorer consacre ainsi moins de temps à l'analyse de la liste des règles pour des sites dont l'accès, de toute façon, sera bloqué. Seuls les sites Web dotés de labels PICS sont affectés par ce filtre. Si vous souhaitez empêcher l'accès à des sites Web spécifiques n'utilisant pas de labels, activez l'onglet **Sites autorisés** et ajoutez la liste des sites Web non autorisés.

Supprime les restrictions de contenu définies par le fichier PICSRules sélectionné lorsque vous cliquez sur le bouton **Importer**.

Qu'est-ce que le Gestionnaire d'accès ?

Internet nous offre un accès sans précédent à un large éventail d'informations. Il se peut, cependant, que certaines informations ne conviennent pas à tous les utilisateurs. Par exemple, vous voudrez sans doute empêcher vos enfants d'accéder à des informations à caractère violent ou sexuel.

Avec le Gestionnaire d'accès, Internet Explorer vous aide à contrôler les types de contenu auxquels votre ordinateur sur Internet peut accéder. Une fois que le Gestionnaire d'accès est activé, seul le contenu avec contrôle d'accès répondant ou dépassant vos critères peut être affiché. Vous pouvez ajuster les paramètres.

Le Gestionnaire d'accès vous permet de :

- Contrôler l'accès aux paramètres du gestionnaire d'accès. Vous activez le gestionnaire d'accès et visualisez les paramètres en définissant un mot de passe. Vous aurez besoin de ce mot de passe pour modifier tout paramètre du Gestionnaire d'accès et pouvez le noter pour vous y référer ultérieurement.
- Visualiser et ajuster les paramètres de contrôle d'accès afin qu'ils reflètent ce que vous considérez comme contenu approprié dans chacune des quatre catégories suivantes : langage, nudité, sexe et violence.
- Ajuster les types de contenu que d'autres personnes peuvent consulter avec ou sans votre permission. Vous pouvez remplacer les paramètres de contenu au cas par cas.
- Définir la liste des sites Web dont l'accès n'est jamais autorisé, quel que soit leur contenu.
- Définir la liste des sites Web dont l'accès est toujours autorisé, quel que soit leur contenu.
- Afficher et modifier les systèmes de contrôle d'accès et des bureaux que vous utilisez.

Les paramètres du gestionnaire d'accès sont définis avec les valeurs les plus strictes (les moins susceptibles de choquer) lorsque vous l'activez pour la première fois. Vous pouvez régler ces paramètres en fonction de vos préférences personnelles.

La totalité du contenu de Internet n'est pas contrôlée. Si vous choisissez de permettre à d'autres personnes de consulter des sites sans contrôle d'accès sur votre ordinateur, il se peut que certains de ces sites contiennent des informations inappropriées. D'autre part, si vous n'autorisez pas des tiers à consulter des sites non évalués, de nombreuses pages Web ne seront pas disponibles, quel que soit leur contenu.

{button ,AL("A_RATING_SETUP;A_RATING_OVERRIDE;A_APPROVED_SITES")} [Voir aussi](#)

Activation du Gestionnaire d'accès et définition de limites

- 1 Dans le menu **Outils** d'Internet Explorer, cliquez sur **Options Internet**.
- 2 Cliquez sur l'onglet **Contenu**.
- 3 Sous le **Gestionnaire d'accès**, cliquez sur **Activer**.
Si vous avez déjà activé le Gestionnaire d'accès, cliquez sur **Paramètres**, puis tapez le mot de passe du superviseur.
- 4 Cliquez sur l'onglet Contrôle d'accès, sur une catégorie de la liste, puis réglez le curseur afin de définir les limites que vous voulez utiliser.
- 5 Répétez cette procédure pour chaque catégorie à limiter, puis cliquez sur **OK**.
- 6 Si aucun mot de passe de superviseur n'a déjà été défini pour votre ordinateur, il vous sera demandé d'en créer un.

Astuces

- Vous pouvez noter votre mot de passe de superviseur. Vous devrez le taper chaque fois que vous modifiez les paramètres du gestionnaire d'accès.
- Pour empêcher des tiers de consulter des sites Web sensibles n'utilisant pas de labels de contrôle d'accès, activez l'onglet **Sites autorisés**, puis modifiez les paramètres.

{button ,AL("A_RATING_OVERVIEW;A_RATING_OVERRIDE;A_APPROVED_SITES")} [Voir aussi](#)

Autorisation de consultation de contenu sensible ou non évalué

1 Dans le menu **Outils** de Internet Explorer, cliquez sur **Options Internet**.

2 Cliquez sur l'onglet **Contenu**.

3 Sous le **Gestionnaire d'accès**, cliquez sur **Activer**.

Si vous avez déjà activé le Gestionnaire d'accès, cliquez sur **Paramètres**, puis tapez le mot de passe du superviseur.

4 Pour autoriser des tiers à consulter un contenu sensible, activez l'onglet **Général**, puis sélectionnez la case à cocher suivante : Le superviseur peut taper un mot de passe pour permettre aux utilisateurs de consulter le contenu de pages à accès limité.

Pour autoriser des tiers à consulter un contenu non évalué, activez l'onglet **Général**, puis sélectionnez la case à cocher suivante : Les utilisateurs peuvent visiter les sites sans contrôle d'accès.

5 Cliquez sur **OK**.

6 Si aucun mot de passe de superviseur n'a déjà été défini pour votre ordinateur, il vous sera demandé d'en créer un.

{button ,AL("A_RATING_OVERVIEW;A_RATING_SETUP;A_APPROVED_SITES")} [Voir aussi](#)

Définition de sites Web toujours ou jamais consultables par des tiers

- 1 Dans le menu **Outils** de Internet Explorer, cliquez sur **Options Internet**.
- 2 Cliquez sur l'onglet **Contenu**.
- 3 Sous le **Gestionnaire d'accès**, cliquez sur **Activer**.
Si vous avez déjà activé le Gestionnaire d'accès, cliquez sur **Paramètres**, puis tapez le mot de passe du superviseur.
- 4 Activez l'onglet **Sites autorisés**, tapez l'adresse Internet (URL) d'un site Web, puis choisissez ensuite si vous souhaitez toujours ou jamais autoriser l'accès à ce site.
Répétez cette séquence d'opérations pour chaque site Web auquel vous souhaitez définir l'accès.
- 5 Cliquez sur **OK**.
- 6 Si aucun mot de passe de superviseur n'a déjà été défini pour votre ordinateur, il vous sera demandé d'en créer un.

{button ,AL("A_RATING_OVERRIDE;A_RATING_SETUP;A_RATING_OVERVIEW")} [Voir aussi](#)

Spécifiez si vous pouvez consulter cette page Web pouvant contenir des sujets potentiellement choquants. Vous devez connaître le mot de passe de l'administrateur pour afficher cette page Web.

Pour spécifier le contenu pouvant être affiché, sélectionnez l'une des options suivantes :

Pour spécifier que tout le contenu sur ce site Web peut être affiché à tout moment, cliquez sur **Toujours autoriser l'affichage de ce site Web.**

Pour spécifier que seul le contenu de cette page Web peut être affiché à tout moment, cliquez sur **Toujours autoriser l'affichage de cette page Web.**

Pour spécifier que ce contenu ne peut être affiché que cette fois, cliquez sur **Autoriser l'affichage cette fois uniquement.**

Indique pourquoi vous ne pouvez pas afficher ce site Web.

Affiche l'indice que vous avez entré lors de la création de votre mot de passe. Si vous oubliez votre mot de passe, cet indice vous aidera à vous en souvenir.

Offre un endroit où vous pouvez entrer un indice permettant de vous souvenir de votre mot de passe en cas d'oubli. Cet indice apparaît lorsque vous devez fournir votre mot de passe, il est donc important de s'assurer que seules les personnes ayant des privilèges de superviseur en connaîtront la signification.

